

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Alain Chirez : Ruptures déviantes.

Emmanuelle Prada-Bordenave : Responsabilité de l'Etat dans les préjudices subis par les travailleurs exposés à l'amiante [Conclusions - Conseil d'Etat (Ass.) 3 mars 2004 (deux espèces)].

JURISPRUDENCE

Voir notamment :

Quand la Cour de cassation prend des libertés avec la loi (à propos du recours aux contrats à durée déterminée dits "d'usage constant"... les emplois pourvus peuvent être permanents).

Cour de cassation (Ch. Soc.) 26 novembre 2003 (quatre espèces) - Note Michel Henry et Marie-France Bied-Charreton (p. 217)

Le refus de prendre en compte la mention du lieu de travail dans le contrat : d'une dénaturation des clauses à une déconstruction du droit du licenciement.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 21 janvier 2004 - Note Bernadette Lardy-Pélissier (p. 222)

Adresse du domicile des salariés sur la liste électorale : l'absence de caractère impératif de cette indication n'en interdit pas la mention.

Tribunal d'instance de Versailles 21 novembre 2002 (deux espèces) ; Tribunal d'instance de Chambéry 12 décembre 2002 - Note Christophe Baumgarten (p. 226)

La résiliation amiable du contrat de travail pour motif économique.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 2 décembre 2003 (deux espèces) - Note Franck Héas (p. 237)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Droit pénal du travail : Extraits de décisions sélectionnées et commentées par **Marc Richevaux**.

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Marie-France Bied-Charreton** (pages 3 et 4 de la couverture).



REVUE JURIDIQUE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

263, RUE DE PARIS, 93516 MONTREUIL CEDEX - www.cgt.fr

Doctrine :

Ruptures déviantes, par Alain Chirez , Professeur agrégé des Universités, Avocat au Barreau de Grasse	201
Responsabilité de l'Etat dans les préjudices subis par les travailleurs exposés à l'amiante, Conclusions de Emmanuelle Prada-Bordenave , Commissaire du gouvernement	206
Annexe : ACCIDENTS DE TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES – Amiante – Obligation générale de sécurité de l'employeur n'écartant pas la responsabilité des pouvoirs publics – Responsabilité de l'Etat pour faute simple (deux espèces) – 1° Période antérieure au décret de 1977 – Absence d'évaluation des risques pesant sur les travailleurs – Absence de mesures aptes à éliminer ou limiter les dangers d'une exposition (première espèce) – 2° Période postérieure au décret de 1977 – Mesures ne constituant pas une protection efficace – Absence d'études appropriées avant 1995 malgré une dangerosité avérée (deuxième espèce).	
Première espèce : CONSEIL D'ETAT (Assemblée) 3 mars 2004	215
Deuxième espèce : CONSEIL D'ETAT (Assemblée) 3 mars 2004	216

Jurisprudence :

CONTRAT A DUREE DETERMINEE – Contrat d'usage - Recours - Conditions (quatre espèces).	
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 26 novembre 2003	217
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 26 novembre 2003	218
Troisième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 26 novembre 2003	218
Quatrième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 26 novembre 2003	218
Note Michel Henry et Marie-France Bied-Charreton	219
1) CONTRAT DE TRAVAIL – Mention du lieu de travail – Portée – Valeur informative. 2) SYNDICAT PROFESSIONNEL – Syndicat d'établissement – Recevabilité de l'action en justice – Contestation d'une restructuration dépassant le cadre de l'établissement – Caractère indifférent.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 21 janvier 2004	222
Note Bernadette Lardy-Pélissier , Maître de conférences à l'université de Toulouse	223
DURÉE DU TRAVAIL – Heures effectuées au-delà de la nouvelle durée légale – Heures supplémentaires – Paiement des heures travaillées avec majoration.	
COUR D'APPEL DE PARIS (18^e Ch. C) 31 mai 2002	225
ELECTIONS PROFESSIONNELLES – Organisations syndicales – Liste électorale – Adresse du domicile des salariés (trois espèces).	
Première espèce : TRIBUNAL D'INSTANCE DE VERSAILLES 21 novembre 2002	226
Deuxième espèce : TRIBUNAL D'INSTANCE DE VERSAILLES 21 novembre 2002	228
Troisième espèce : TRIBUNAL D'INSTANCE DE CHAMBÉRY 12 décembre 2002	230
Note Christophe Baumgarten , Avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis	230
LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL – Motifs invoqués inexistant – Concomitance de licenciements pour motif économique – Volonté patronale de se soustraire à l'établissement d'un PSE – Fraude à la loi – Nullité du licenciement prononcé – Réintégration.	
CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE PARIS (Encadrement - Département) 5 juin 2003	232
LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL – Publication dans un journal d'un article concernant l'entreprise – Usage de la liberté d'expression – Absence de preuve d'un abus – Atteinte à une liberté fondamentale – Faits constituant un trouble manifestement illicite – Nullité du licenciement – Poursuite du contrat de travail ordonnée.	
CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE PARIS (Référé - Département) 30 septembre 2003	234
REGLEMENT INTERIEUR – Contenu – Illégalité des clauses apportant aux droits de la personne et aux libertés individuelles et collectives des restrictions non justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché – Fouille de la personne non criticable dans les conditions précisées par le règlement – Par contre caractère systématique et permanent de la fouille des sacs à l'entrée et à la sortie rendant la mesure disproportionnée par rapport à son objet – Licenciement pour refus de s'y soumettre sans cause réelle et sérieuse.	
COUR D'APPEL DE RENNES (8^e Ch.) 6 février 2003	235
RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL – Motif économique – Départ volontaire – Résiliation d'un commun accord (deux espèces) – Condition – Accord collectif soumis au Comité d'entreprise (première espèce) – Salarié visé par une mesure de licenciement économique – Proposition de rupture amiable à son employeur – Licéité (oui) (deuxième espèce).	
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 2 décembre 2003	237
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 2 décembre 2003	237
Note Franck Héas , Maître de conférences à l'université de Bretagne-sud	238

Chroniques jurisprudentielles :

DROIT PÉNAL DU TRAVAIL : extraits de décisions sélectionnées et commentées par Marc Richevaux.	
COMITÉ D'ENTREPRISE – Défaut de consultation - Entrave - Non-lieu - Nécessité pour la juridiction de se prononcer sur chacun des faits d'entrave - Cassation.	
COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 9 décembre 2003	243
HYGIENE ET SÉCURITÉ – Blessures involontaires - Absence de protection - Faute caractérisée.	
COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 12 novembre 2003	245
HYGIENE ET SÉCURITÉ – Blessures involontaires – Travail en hauteur – Absence de protection – Faute caractérisée.	
COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 12 novembre 2003	246
HYGIENE ET SECURITE – - Infractions à la réglementation du travail - Délégation de pouvoirs - Validité - Absence d'autorité des délégataires - Condamnation de l'employeur délégant.	
COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 12 novembre 2003	246